Cefedem Rhône-Alpes

j journées
f francophones de
r recherche en
e éducation
m musicale

Sana Kamoun

Expérience de l'éveil musical en Tunisie

In : Actes des 12èmes Journées francophones de recherche en éducation musicale « Pratiques actuelles de l'enseignement et de l'apprentissage de la musique : nouvelles voies pour la recherche en pédagogie de la musique », 2015

Citer ce document / Cite this document :

Sana Kamoun. *Expérience de l'éveil musical en Tunisie.* In Actes des 12èmes Journées francophones de recherche en éducation musicale « Pratiques actuelles de l'enseignement et de l'apprentissage de la musique : nouvelles voies pour la recherche en pédagogie de la musique », 2015

http://www.cefedem-rhonealpes.org/jfrem2014/communications/kamoun.pdf

CC - BY - NC

Actes des 12èmes Journées francophones de recherche en éducation musicale
Pratiques actuelles de l'enseignement et de l'apprentissage de la musique : nouvelles voies pour la recherche en pédagogie de la musique

EXPERIENCE DE L'EVEIL MUSICAL EN TUNISIE

Sana Kamoun *

** Institut Supérieur de l'Animation pour la Jeunesse et la Culture de Tunis (Tunisie) - Kamoun.sana@voila.fr*

Mots clés : *éveil musical, musique tunisienne.*

Résumé. *En se référant à l'expérience française de l'éveil musical et ses intérêts multiples, la mise en place de l'éveil musical serait une approche présentant des avantages incontestables qu'il faudrait envisager dans d'autres pays, en particulier en Tunisie. Etant donné les lacunes du système éducatif de la musique, l'application d'une telle démarche éducationnelle s'y prête et contribuerait à une formation intégrant un ensemble d'acquis et d vécus, basés sur l'expérimentation et la découverte intrinsèque de l'enfant, sans limitation sélective ni contrainte particulière de l'éducateur.*

La question qu'on se pose est de savoir si la pédagogie de l'éveil musical des tous petits est transposable ou non dans les contextes culturels et pédagogiques tunisiens ?

Dès l'intégration de l'école, la conduite de création et l'expérience esthétique sont des notions fondamentales qui affectent le développement de l'enfant et sa créativité. Néanmoins, l'histoire effective des relations entre l'art et l'école s'avère d'une toute autre complexité puisqu'elle est, régie par un ensemble de référentiels synergiques, parmi lesquels les activités artistiques, telle que la musique, sont indissociables de la formation de base à l'école. C'est dans ce contexte éducatif global que l'éducation musicale a été dispensée dans les écoles maternelles tunisiennes, l'objectif étant de promouvoir le système éducatif et de développer chez l'enfant la sensibilité auditive.

En Tunisie, de graves lacunes présentes dans le système éducatif relatives à l'enseignement de la musique sont actuellement recensées. Pour faire face à de telles lacunes, l'application d'une démarche éducationnelle telle que l'éveil musical serait parfaitement adéquate afin d'anéantir l'impact négatif et les faiblesses engendrées par l'enseignement classique et archaïque de la musique. Bien que cette démarche semble présenter des avantages incontestables quant aux acquis de l'enfant, peu de recherches se sont intéressées à l'éveil musical dans le contexte tunisien, là où la mélodie est typiquement tunisienne et l'environnement socio-culturel est arabo-musulman, qui est par ailleurs imprégné par une teinte occidentale issue de colonialisme.

Plusieurs questions prioritaires se posent dans un tel environnement :

Qu'elle serait alors la place de l'éveil musical ? Cet enseignement serait-il plus performant, comparé à un cours de musique classique, nécessitant le passage par l'étude primordiale des principes élémentaires de la musique et de sa notation via le solfège ? La culture de l'enfant tunisien serait-elle prédisposée à faciliter et à catalyser une telle pratique de l'éveil musical ?

Dans cet article, on se propose d'envisager les intérêts présentés de l'éveil musical en tant que méthode active d'apprentissage chez les enfants, puis de mettre en place la pratique de cet éveil dans des écoles maternelles en Tunisie. Enfin, à travers cette expérimentation modeste seront interprétés tout en tenant compte de la notion culturelle impliquée de cet apprentissage artistique.

1. Eveil musical et ses principes

L'éveil musical n'est pas une méthode ni une initiation au sens strict du terme, il s'agit d'une démarche complexe, source de plaisir et de création, enrichissante et variée. Cette pédagogie de la musique nous propose des pistes de réflexions et c'est à l'éducateur mettant en œuvre ce savoir de s'inspirer et de s'engager à offrir aux enfants une introduction à la musique qui leur servira à développer leurs facultés et à construire la personnalité du citoyen en adéquation avec l'avenir. De plus, l'éveil musical n'engage aucunement à pratiquer une autre forme de musique, c'est-à-dire l'apprentissage du solfège ou le jeu instrumental, puisque cette démarche se limite à « éveiller les facultés d'écoute et d'invention indépendamment de tout solfège et de toute autre pratique musicale ».

L'éveil musical s'impose ainsi comme une expérience complète d'invention et de recherche, très enrichissante sur le plan personnel et qui est ouverte à tous en fonction des capacités de l'apprenant. Il s'agit de « donner la priorité à l'écoute active, à la pratique d'improvisation et d'invention, proposer une nouvelle conception de l'apprentissage qui permet de développer la créativité et la liberté de l'apprenant ».

Parmi les paramètres de l'éveil, l'écoute active, le jeu, le mouvement corporel, la créativité et l'imaginaire en sont considérés comme les principaux.

L'écoute active est une activité complexe qui englobe plusieurs actions. Elle utilise le jeu, l'imagination, le corps, la voix ainsi que des matériaux sonores variés, dans le but de développer l'attention auditive chez l'enfant. L'écoute active repose sur l'intention et le désir d'écoute. C'est une écoute consciente qui peut aboutir à la formalisation par le biais du langage puisque l'enfant acquiert les concepts de manière progressive constituant une vraie base de données.

Ecouter activement consiste à percevoir ce qui n'est pas visible (les sons, l'espace, le temps et le silence). « L'écoute produit de l'agitation en soi, au creux de soi pour détecter, isoler, induire, déduire, transposer, rapprocher, comparer, interpréter… ». L'enfant mobilise son attention, ses sens et son intellect pour traiter les informations qu'il perçoit. La musique étant un art abstrait, il apprend à accéder à des langages sonores inconnus, et à vivre de vraies émotions musicales.

L'éveil musical a pour objectif principal de faire naître l'envie d'apprécier la musique chez les enfants. La notion de plaisir est très importante car les enfants de maternelles sont en plein développement des affectivités émotives et sensorielles.

« L'enfant appréhende la réalité par le jeu et le musicien appréhende la musique par le jeu ». En effet, celui qui de son jeu tire une structure fait à son niveau un travail semblable à celui de l'enfant qui de ses comportements actifs tire des notions abstraites, passant ainsi de l'acte à la réflexion, du réel à l'imaginaire et du non pensé au pensé.

Dans un cadre pédagogique musical, l'attribution du mouvement favorise un état psychologique réceptif de l'enfant. « Parce que la musique est un mouvement et qu'il ne peut y avoir de musique sans geste. D'autres part, c'est par le mouvement que le petit enfant appréhende la vie et le monde des sons ».

Bouger, sentir la vitalité qui circule dans tous ses membres, tout son corps avoir envie d'exprimer sa joie et son plaisir d'être là au moment présent avec les autres se manifeste par la danse. Comme le petit enfant découvre le monde en bougeant, l'enfant a besoin du mouvement pour vivre la musique. L'esprit dans lequel se pratique la danse avec les enfants est très important. La danse est avant tout un plaisir. Il n'est pas intéressant de pratiquer un drill aux enfants par l'exécution d'une danse parfaite, car ils en perdent le plaisir et l'envie et le résultat contesté serait différent de celui attendu lors de la mise en œuvre de l'éveil musical chez l'enfant.

L'éveil musical accorde une place importante à la création et à l'imaginaire, qui représente une composante essentielle de la réalité de l'enfant. En outre, la perception de la musique est liée à cet

imaginaire riche d'évocation et de souvenirs qui transcrit un aspect très intime de la personne. L'imagination et la représentation mentale aident l'enfant à s'exprimer, s'extérioriser et à créer.

Pour l'enfant, le travail créatif est de lui permettre d'améliorer ses structures mentales sachant que le développement des structures est à la base de la réalisation. De ce fait, quel que soit le résultat obtenu, un enrichissement certain est acquis chez l'enfant mettant en éveil ses fonctions imaginatives. Par conséquent, l'enfant qui crée prend conscience de ses possibilités et devient ainsi plus lucide vis-à-vis de lui-même et plus performant dans ses productions.

2. Méthodologie

Lors de cet enseignement dans les écoles maternelles tunisiennes, les objectifs multiples fixés ont consisté en particulier à :

- Faire une chorégraphie de la chanson « Sidi mansour ». Le choix de cette chanson a été basé sur sa popularité, son succès et sa classification en tant que chanson populaire du patrimoine. En fait, cette chanson a été récemment reprise par un chanteur contemporain qui lui a apporté quelques modifications et l'a enrichie pour en faire une œuvre d'art avec un grand succès (Saber Rebai) ;
- Percevoir la notion grave/ aigu, long/court, fort/doux, …
- Sentir la pulsation ;
- Découvrir de nouvelles sonorités ;
- Apprendre des spécificités musicales typiquement tunisiennes qui consistent en un rythme tunisien khatm et en un mode tunisien masmûm ;
- Apprendre à chanter en appliquant le rythme harmonieux à la chanson ;
- Rechercher et développer des nouvelles sonorités à travers les matières inertes et le corps.

La séance du cours d'éveil musical a été réalisée le matin après les activités pédagogiques. Le contenu et le timing de chaque séance ont été répartis à raison de dix minutes par composante. Ces composantes sont l'expression corporelle, l'appréhension des caractéristiques du son, le travail rythmique, le travail mélodique et la session de créativité. La durée de chaque partie de la séance n'est qu'à titre approximatif, elle dépend du conditionnement des enfants et notamment des difficultés rencontrées au cours de la progression des séances.

3. Résultats et discussion

Les principales tendances qui se dégagent de l'enculturation musicale en Tunisie peuvent être résumées : les enfants sont très sensibles aux caractéristiques musicales du son (hauteur, durée, timbre). La majorité des enfants est en mesure de reproduire avec exactitude la chanson qui leur est familière représentant une partie intégrale de leur culture et qui s'intitulait « Sidi mansour ». Ils dansent en suivant le rythme, ils imitent les parents et l'éducateur dans leurs mouvements et ils produisent aussi de nouveaux mouvements reflétant le développement d'une créativité.

Il en ressort de l'étude menée que l'enfant tunisien a le sens du rythme, non seulement il sent la pulsation mais aussi il arrive à exécuter un rythme tel que celui du « khatm ». Leurs chants sont en conformité avec la mesure, même si parfois le rappel de rythme exact n'est pas bien respecté.

Sur le plan mélodique, les enfants trouvent des difficultés à chanter un intervalle de deux notes. Cependant, les résultats sont meilleurs lors du chant d'une phrase mélodique. Cela s'expliquerait peut être par le contexte de la musique tunisienne à laquelle les enfants sont habitués et qui est classée en tant que musique modale, où chaque mode est caractérisé par une formule mélodique.

Par ailleurs, les créations des enfants ne pourraient être systématiquement évaluées mais resteraient toutefois subjectives. En fait, lors des premières séances, les enfants timides se contentaient d'imiter l'éducateur. Au fil des séances et avec la familiarisation avec l'éducateur, les apprenants ont accordé beaucoup plus d'attention aux objets qui les entouraient et cherchaient eux-

mêmes de nouvelles sonorités, une curiosité sonore s'est instaurée chez eux, ils se sont alors transformés en petits avides de nouveaux sons.

En Tunisie, pour la mise en œuvre de l'éveil musical, il faut d'abord s'appuyer sur les caractéristiques de la musique tunisienne, car un grand nombre d'enfants tunisiens n'est imprégné que par les musiques tunisienne et orientale, et seulement une minorité s'intéresse à la musique tonale. En effet, tout développement s'inscrit forcément dans un contexte culturel et ne peut en être indépendant. Cet aspect a été reporté par Bruner qui affirme que « il est non seulement faux mais encore absurde de prétendre qu'il peut exister une théorie du développement indépendante de la culture ».

Aussi, il faut convaincre les éducateurs et les parents de l'importance des activités artistiques, et en particulier celle de l'éveil musical. Généralement, les parents ne sont pas conscients, voir même non convaincus de l'importance de l'éducation musicale, et leur attention reste portée essentiellement sur les matières telles que les calculs, la lecture,… dont l'usage est primordial à l'école primaire. Ils sous estiment l'apport musical et son impact sur le développement futur de la personnalité de l'enfant.

Le personnel des écoles maternelles justifient souvent l'absence d'activité musicale par la non disponibilité ou la rareté des intervenants spécialisés dans la matière. Ces derniers doivent posséder non seulement un solide bagage musical, mais aussi de bonnes connaissances psycho-pédagogiques. Ils doivent être autant musiciens qu'éducateurs. Leur rôle est de développer la conscience du sonore pour aller vers le musical à l'école.

Les premières applications de l'éveil musical dans une école maternelle ont mis en évidence les intérêts de cette discipline et son impact très positif sur l'appréhension de la musique par les enfants et le développement de leur créativité. La réussite de l'apprentissage de la mélodie tunisienne a confirmé la complémentarité de l'éveil musical à l'apprentissage du solfège selon la méthode classique. Le reçu des enfants participants à cet enseignement a probablement contribué en partie à la réussite de cette méthode.

Par ailleurs, la stratégie nationale de l'enseignement au sein des écoles maternelles qui encourage les activités artistiques finirait par donner la place de l'éveil musical en tant que discipline au même titre que les autres matières enseignées. En effet, malgré la lenteur du processus, un intérêt accordé par les responsables du système éducatif à l'univers en rapport avec l'éveil culturel a été manifesté depuis quelques années en Tunisie. Toutefois, outre le volume à allouer à cette discipline dans le cursus des écoles maternelles, une question resterait posée relative à l'aspect juridique de l'implémentation de la discipline.

4. Références et bibliographie :

Bruner, J. (2000). *Culture et mode de pensée.* Paris : Retz.

Delalande, F. (1986). *La musique est un jeu d'enfant.* Paris : Buchet Chastel.

Gaussin, F. (2010). *Créer avec des sons.* Paris : Hachette éducation.

Lamorthe, I. (2007). *Enseigner la musique à l'école.* Paris : Hachette éducation.

Marques, S. (2000). *Culture et mode de pensée.* Paris : Retz, 2000.